BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « B »

Annonce n° 1356

38 - Isère

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Modifications et mutations diverses

490 677 317 RCS Grenoble.
SC 4J.
Forme : Société Civile Immobilière.
Activité : La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, crédit-bail, location ou autrement de tous immeubles, droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, crédit-bail, location ou autrement de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, d'obligations et de tous titres ou droits sociaux en général. L'obtention de tous prêts, ouverture de crédits facilités de caisse avec ou sans hypothèque. La prise d'intérêts et de participations dans toutes sociétés ou affaires. La société pourra également se porter caution hypothécaire ou personnelle à la garantie d'un emprunt souscrit par un associé ou par une société dans laquelle l'un des associés détiendra des titres. La mise à disposition gratuite du bien détenu par la société au profit du ou des gérants statutaires. De manière exceptionnelle, la vente de tout ou partie de l'actif social, à condition de respecter le caractère civil de la société. Et plus généralement, toutes opérations se rapportant à l'objet ci-dessus, et n'affectant pas le caractère civil de la société..
Commentaires : Modification de la dénomination. Modification de l'activité..

La Directrice de l'information légale et administrative : Anne DUCLOS-GRISIER